

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mardi 17 mars 2020

Nathalie Appéré déclenche le Plan de continuité des services municipaux

La France est désormais passée au stade 3 de la lutte contre la pandémie de coronavirus. Le gouvernement a annoncé ce lundi 16 mars des mesures drastiques de confinement des populations, pour freiner au maximum la propagation du virus.

La Ville de Rennes dispose d'un plan de continuité des services municipaux, dont l'activation progressive est pilotée, depuis déjà plusieurs semaines, par une cellule de crise que je préside en continu à l'Hôtel de Ville. Pour limiter le risque de transmission du virus, la majorité des agents municipaux travaille à domicile depuis le lundi 16 mars.

À compter de ce mardi 17 mars midi, les services de la Ville se concentreront sur les missions essentielles pour les Rennaises et les Rennais. Près de 650 agents restent mobilisés pour assurer cette continuité et je veux les en remercier sincèrement.

Afin d'éviter les regroupements, les parcs et jardins de la ville de Rennes sont désormais fermés jusqu'à nouvel ordre, comme l'ensemble des équipements publics hors dispositifs prioritaires.

Les services de la Ville poursuivent l'accompagnement des personnes âgées dans les EHPAD et à domicile. Pour les prestations destinées aux personnes les plus démunies, le Centre communal d'action sociale, rue du Griffon, reste accessible. Un accueil à l'Hôtel de ville est maintenu pour les formalités d'état civil indispensables. La police municipale continuera d'assurer ses missions, tout comme les services de nettoyage des rues. Pour faciliter les déplacements prioritaires, le stationnement sur voirie sera gratuit jusqu'à nouvel ordre.

D'autres services essentiels à la vie des Rennaises et des Rennais continueront bien-sûr d'être assurés, en lien avec la Métropole : notamment la collecte des déchets, l'assainissement des eaux usées, ainsi que la production et la distribution d'eau potable, les réseaux d'énergie.

Dans le droit fil des premières décisions prises depuis lundi, un système exceptionnel de garde est maintenu dans les crèches et les écoles pour garantir l'accueil des enfants des personnels de santé.

J'en appelle solennellement au civisme de chacun pour se conformer strictement aux consignes gouvernementales. Le confinement est aujourd'hui la seule manière d'endiguer l'épidémie en cours, pour se protéger et pour protéger les autres.

Toutes les informations concernant le fonctionnement des services de la Ville et de la Métropole seront communiquées sur www.metropole.rennes.fr. Le standard de la Ville reste joignable au 02 23 62 10 10.

Pour les demandes d'informations concernant le coronavirus et le plan gouvernemental de prévention et de gestion des risques, composer le numéro vert national dédié au 0800 130 000.
